

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2016

HAUTE-VIENNE *l'Echo, 7 avril 2016*

Protéger l'environnement à l'échelle de la grande région

Les associations de défense de la nature et de l'environnement de la grande région déjà regroupées au sein de fédérations, s'unissent en confédération dans le cadre de la réforme territoriale. Si chacune garde sa propre identité, les fédérations d'Aquitaine, de Poitou-Charentes et du Limousin veulent faire front commun pour peser sur le plan régional.

Depuis le 3 mars, «France Nature Environnement Sud-Ouest Atlantique» (FNESOA) réunit les fédérations des trois anciennes régions qui composent désormais l'ALPC. Limousin Nature Environnement, Poitou-Charentes Nature et la SEPANSO (Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest) ne fusionnent pas mais s'allient en confédération : «On préférerait la confédération à la fusion. Chaque fédération va donc garder ses activités, son identité ou son propre conseil d'administration» assure Michel Hortolan, président de Poitou-Charentes Nature et désormais de FNESOA. «Ce sont vraiment les questions à l'échelle de la grande région qui reviendront à la confédération. Tout ce qui va relever des problématiques et des projets sur le territoire des anciennes régions restera de la responsabilité de chacune de nos fédérations» poursuit-il. Si le nom n'est pas encore définitif et dépendra de celui retenu pour la nouvelle grande région, les trois fédérations se sont réunies au club de la presse de Limoges : se rassembler pour mieux peser.



Au club de la presse de Limoges : se rassembler pour mieux peser. Par France Nature Environnement. liot, président de Limousin Nature Environnement. Cette structure est la fédération Environnement. «Si on veut être français, protection d'environnement, mouvement regroupements citoyens à tout le territoire allant de les citoyens en passant par (ne naturel) L'UNIC Bien que des modifications différentes les fédérations rendent le développement de la région, il fallait forcément qu'il y ait un interlocuteur pour discuter avec les instances nationales et européennes.»

■ LGV POITIERS-LIMOGES *La Charente Libre - 19 avril 2016*

France Nature Environnement satisfaite de l'annulation

La confédération France Nature Environnement (FNE) Sud-Ouest Atlantique est satisfaite de la décision du Conseil d'État. La semaine dernière, il a annulé le décret de déclaration d'utilité publique (DUP) de la ligne à grande vitesse (LGV) Poitiers-Limoges. Dans un communiqué, la FNE Sud-Ouest Atlantique apprécie qu'il se soit appuyé sur «les analyses faites par les associations et les collectivités qui ont demandé l'annulation du décret de déclaration d'utilité publique du 10 janvier 2015». «Ce projet de LGV était un non-sens écologique, social et économique» qui «saccageait une biodiversité irremplaçable». La FNE Sud-Ouest Atlantique en profite pour rappeler son opposition aux «projets de LGV Bordeaux-Dax et Bordeaux-Toulouse, ruineux pour la collectivité et dévastateurs pour les milieux naturels».

18.000 adhérents et plus de 200 associations. Une «force» comme une confédération pour la région.

La Nouvelle République
Vendredi 9 décembre 2016

deux-sèvres actualité

en bref

REGROUPEMENT
France nature environnement s'implante en Nouvelle-Aquitaine

Vendredi 2 décembre, le réseau de France Nature Environnement (FNE) s'est enrichi d'une structure intitulée FNE Nouvelle-Aquitaine. Cette création est en fait la transformation du nom de la confédération créée en mars dernier par les trois fédérations de la Région affiliées à FNE : la Sepanso (Sociétés pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest) Aquitaine, Poitou-Charentes Nature et Limousin Nature Environnement et qui avait pris le nom de FNE Sud-Ouest Atlantique. Forte de ses 200 associations comptant 18.000 adhérents France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine sera l'interlocuteur des services de l'État et des collectivités pour tous les sujets régionaux. FNE Nouvelle-Aquitaine est une association agissant dans l'intérêt général et non pour la défense d'intérêts particuliers. C'est un lieu d'échange de données et d'informations débouchant sur une richesse de propositions ayant un seul objectif : préserver l'avenir de l'homme dans un environnement sain.

France nature environnement se fédère dans la région

La défense de l'environnement s'organise au niveau de la grande région. La confédération France nature environnement Sud-Ouest Atlantique est née.

Les trois fédérations de protection de la nature et de l'environnement (Limousin nature environnement, Poitou-Charentes nature et Sepanso Aquitaine) viennent de créer la confédération France nature environnement - Sud-Ouest Atlantique qui couvre la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (ALPC). L'assemblée générale constitutive s'est tenue le 3 mars à La Couronne (Charente). Le président est Michel Hortolan, issu de Poitou-Charentes Nature.

Cette confédération dont le but est bien sûr la protection de la nature et de l'environnement compte 18 000 adhérents qui militent dans 200 associations fortes de plus de 150 salariés.

Interlocuteur incontournable
Seign ses responsables, sa première mission sera de «faciliter le dialogue et les relations entre les trois fédérations, leurs membres et les services de l'État et de la nouvelle collectivité régionale». Elle vise à être rapidement reconnue comme un interlocuteur incontournable dans le domaine de l'environnement en Région ALPC et à être admise dans les instances de concertation régionales. Sur l'un des dossiers qui font

l'actualité de ces dernières semaines, elle défendra le développement d'une agriculture durable se libérant de l'usage des pesticides, limitant sa consommation en eau et refusant les fermes usines. Elle soutiendra aussi les trois fédérations dans leur opposition aux projets de lignes ferroviaires à grande vitesse dans le Sud-Ouest (Poitiers/Limoges, Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Dax), «terribles menaces sur la biodiversité et les espaces naturels de la région». Elle sera enfin vigilante «à ce que la trame verte et bleue soit réellement intégrée aux politiques publiques et privées d'aménagement du territoire».



Michel Hortolan, président de la confédération France nature environnement - Sud-Ouest Atlantique

Pour contacter France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine : contact@fne-nouvelleaquitaine.fr Retrouvez-nous sur <http://www.fne-nouvelleaquitaine.fr>



FNE bénéficie désormais d'une structure pour la grande Région.

MARDI 15 MARS 2016 Le Courrier de l'Ouest (79)

SOMMAIRE

ORGANISATION-FONCTIONNEMENT.....	2
BIODIVERSITE.....	3
AGRICULTURE	5
CRAEC (Commission Régionale Agro Environnementale et Climatique).....	5
COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural)	5
Colloque de la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine le 24/11/2016 au Lycée agricole de Venours.....	5
Colloque du réseau InPACT le 29/11/2016 au Château d'Oléron	6
FORET	6
EAU	7
CLIMAT/AIR/ENERGIE.....	7
COPTec (Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat)	8
TRANSPORTS.....	8
DECHETS – ECONOMIE CIRCULAIRE	8
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT vers un Développement Durable (EEDD).....	9
COMMISSION JURIDIQUE	11
LITTORAL.....	11
CMF-SA (Conseil Maritime de la façade Sud Atlantique)	11
Comité régional de sélection FEAMP (Fond Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche).....	12
REUNIONS DIVERSES	12
Comité de suivi des Fonds Européens	12
Réunions d'information par la Région Nouvelle-Aquitaine.....	13
CRSA (Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie).....	13

Rédacteurs :

AG : Antoine GATET

BF : Bruno FILLON

CG : Colette GOUANELLE

CM : Cathy MAZERM

DD : Daniel DELESTRE

GT : Gustave TALBOT

JB : Jacques BRIE

JMF : Jean-Marie FROIDEFOND

LJ : Ludovic JOMIER

MG : Michel GALLIOT

SU : Serge URBANO

ORGANISATION-FONCTIONNEMENT

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine comprend 9 administrateurs, dont, selon les statuts, le Président de chaque association fondatrice et deux autres administrateurs désignés par chacune des fédérations. Eric Lavorel, représentant initialement Limousin Nature Environnement, a souhaité prendre du recul après quelques mois de fonction et a été remplacé par Michel Tessier au conseil d'administration de décembre.

Nom	Fonction	Ville	Association	Situation
M. Michel HORTOLAN	Président	16320 CHARMANT	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Michel GALLIOT	Vice-Président	87100 LIMOGES	Limousin Nature Environnement	Retraité
M. Daniel DELESTRE	Vice-Président	33000 BORDEAUX	SEPANSO	Retraité
M. Gustave TALBOT	Trésorier	79230 AIFFRES	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Serge URBANO	Secrétaire	33480 AVENSAN	SEPANSO	Retraité
M. Pierre DAVANT	Secrétaire-adjoint	33000 BORDEAUX	SEPANSO	Retraité
Mme Cathy MAZERM	Administratrice	19190 AUBAZINES	Limousin Nature Environnement	Permanente associative
M. Jacques BRIE	Administrateur	16600 RUELLE	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Michel TEISSIER	Administrateur	87270 COUZEIX	Limousin Nature Environnement	Retraité

Liste des 9 administrateurs au 1er janvier 2017

Quatre Conseils d'Administration ont été organisés durant l'année (17/03, 27/05, 15/09 et 02/12) en tournant géographiquement (Bordeaux-Limoges-Angoulême), ainsi qu'un bureau téléphonique (14/11).

Après l'Assemblée Générale constitutive du 3 mars 2016, une Assemblée Générale extraordinaire a été organisée le 2 décembre afin de modifier le nom de l'association, créée sous le nom de France Nature Environnement Sud-Ouest Atlantique. Le nom de France Nature Environnement (FNE) Nouvelle-Aquitaine a été retenu en référence au nom de la nouvelle région choisi par le Conseil Régional.



Le premier Conseil d'Administration de France Nature Environnement Sud-Ouest Atlantique (03/2016)



Jacques BRIE
(Administrateur)

Daniel DELESTRE
(Vice-Président)

Serge URBANO
(Secrétaire)

Cathy MAZERM
(Administratrice)

Eric LAVOREL
(Administrateur)

Gustave TALBOT
(Trésorier)

Pierre DAVANT
(Secrétaire-adjoint)

Michel HORTOLAN
(Président)

Michel GALLIOT
(Vice-Président)

L'association a communiqué auprès de la presse sur sa création après son premier conseil d'administration, à l'issue de l'annulation de la DUP de la LGV Poitiers-Limoges en avril et après son changement de nom en décembre. Il est difficile de trouver un écho auprès de journaux très dispersés, en particulier en Poitou-Charentes avec pas moins de 6 quotidiens principaux pour 4 départements. Sept articles sont parus en 2016 et quelques interviews radio ont été données.

BF

BIODIVERSITE

Référent : Serge Urbano

Personnes ressources : Gustave Talbot, Pierre Davant, Philippe Barbedienne (Aq)

10 mai 2016 : réunion téléphonique du "groupe biodiversité" élargi à d'autres associatifs picto-charentais. Un CR a été dressé, où il ressort :

- la validation du schéma présentant le futur paysage régional organisationnel biodiversité ;
- l'importance pour les APNE d'être présentes dans les futures instances régionales de gouvernance biodiversité, comme le CSRPN, le CRB, la délégation AFB ;
- le rassemblement des producteurs de données en une entité spécifique avec une gouvernance collective, comprenant notamment CSRPN, délégation ARB... et majoritairement les APNE, et avec le principe d'une gestion solidaire des données, sans leadership ;
- des questionnements sur la place de l'EE biodiversité dans le futur paysage régional (délégation AFB, FNE Nouvelle-Aquitaine, pôle spécifique; ... ?).

27 juin 2016 : réunion à l'initiative de FNE Nouvelle-Aquitaine à Angoulême sur l'EEDD et sur la biodiversité, traitée sous l'angle de la connaissance et des données naturalistes, avec une présence représentative en nombre et en diversité (Cistude Nature, LPO, OAFS, ORE, PCN, SEPANSO Aquitaine, LNE, GMLH,).

En dehors de la présentation technique de chaque structure, où la diversité des outils, méthodes, gouvernance... est ressortie, la discussion lors de la partie "Quelle vision de l'avenir" est devenue stratégique avec notamment :

- quelle place pour la connaissance dans la nouvelle organisation régionale biodiversité que va poser l'Etat et la Région ;
- quel avenir pour l'ARBA et pour l'ORE avec la création de la délégation territoriale de l'AFB,
- quelle place des APNE dans la gouvernance régionale biodiversité, des CBN....

Sur le fond, FNE Nouvelle-Aquitaine a été et est dans son rôle de mise en réseau des réseaux existants, de réflexion et d'expressions prospectives à la hauteur des enjeux régionaux.

2 décembre 2016 : Lors de la réunion du CA de FNE SOA/NA, décision est prise d'écrire au vice-président du Conseil Régional NA en charge de la biodiversité, N THIERRY, afin de l'alerter sur les enjeux du projet d'ARB en NA en amont de l'examen du projet par le CESER pour avis et par le CR NA pour délibération.

Le courrier signé par le président de FNE Nouvelle-Aquitaine et cosigné par les présidents de ses trois fédérations fondatrices a été envoyé le 8 décembre 2016, avec comme points majeurs d'interpellations :

- l'absence d'association de la communauté associative, notamment de FNE Nouvelle-Aquitaine et de ses membres ;
- la gouvernance du CA, avec la multiplication des collèges, et du bureau, avec la disparité de

représentativité ;

- la nature et la pertinence des missions, en insistant sur la mission à instaurer d'action territoriale ;
- la mobilisation de la connaissance, avec une gouvernance spécifique dont la représentativité des APNE et le lien fonctionnel avec le SINP ;
- le comité scientifique constitué par le CSRPN ;
- l'élection du président, avec son élection par tous les adhérents ou au sein des élus régionaux ;
- l'articulation entre la future ARB NA et l'AFB ;
- le rôle de l'Etat ;
- les moyens et l'indépendance de la future ARB NA.

A noter que le courrier de FNE Nouvelle-Aquitaine du 8 décembre 2016 adressé au vice-président en charge de la biodiversité au CR NA a fait l'objet d'une réponse en date du 24 janvier 2017 du président du Conseil Régional NA.

13 décembre 2016 : réunion d'information nationale organisée par FNE et FNE Nouvelle-Aquitaine à Poitiers sur les futures Agences Régionales Biodiversité (ARB), déclinaisons de l'Agence Française de la Biodiversité (l'AFB).

Ouverte à l'ensemble des correspondants du réseau national Biodiversité de FNE, cette journée a rassemblé 37 participants issus à 85 % de la région Nouvelle Aquitaine. Mais les Régions Hauts de France, Centre Val de Loire et Grand Est étaient également représentées.

La matinée a permis de revenir sur la création de l'Agence française pour la biodiversité et le cadre global de mise en place des ARB avec l'intervention de :

- l'équipe d'installation de l'AFB représentée par S FLORES et le directeur préfigurateur AFB Centre Val-de-Loire en la personne de P BERTRAND, sur le contexte de la mise en place des ARB ;
- la DREAL NA, avec J REGAD, directeur adjoint, sur la production et l'accès à la connaissance dans le futur paysage régional.
- initialement le CR NA, mais N THIERRY qui devait le représenter et présenter les réflexions et les propositions du CR NA pour une future ARB en NA, empêché, s'est excusé en dernière minute.

L'après-midi a été consacré à :

- un tour de table sur les travaux en cours ou en projet dans les régions sur des ARB ;
- l'implication des APNE dans les ARB ;
- la nature des relations des APNE dans les ARB.

Une large discussion s'est ainsi développée, notamment sous forme de mini-ateliers, sur l'implication des associations dans la création et la gouvernance des ARB, puis sur les modes de relations à privilégier entre associations et ARB.

SU

AGRICULTURE

Référent : Gustave Talbot

Personnes ressources : Bernard Jacquinet (Lim), Michel Fourche (Lim), Dominique Nicolas (Aq)

CRAEC (Commission Régionale Agro Environnementale et Climatique)

Représentant : Gustave Talbot

Elle a été réunie à Limoges le 1^{er} avril 2016.

Les syndicats d'eau du Cébron et Charente Eau sont acceptés comme membres. En 2015 l'Aquitaine a traité 660 dossiers, le Limousin 680 et Poitou-Charentes 2 392, ces derniers représentent 150 000 hectares. Ces dossiers concernent soit des MAE système, soit des enjeux eau ou Natura 2000.

Les crédits disponibles sont largement engagés, il y aura donc moins de dossiers financés dans les années à venir.

Les signataires de contrats ont reçu un acompte en 2016 mais pas d'engagements pris quant au paiement du solde.

Les plafonds sont différents dans les anciennes Régions selon le PDRR signé avec l'UE, Nouvelle-Aquitaine souhaite aller vers une harmonisation ce qui est refusé pour 2015.

Les APNE ont demandé à bénéficier de plus de représentants : pas de réponse ce jour.

La demande de prise en compte de dossiers « haies » se fera selon les moyens financiers disponibles qui sont faibles. Par contre la prise en compte de dossiers « petits ruminants » n'est pas actée.

GT

COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural)

Représentant : Gustave Talbot

Le 29 novembre à Montmorillon Jacques Brie a représenté FNE Nouvelle-Aquitaine à la COREAM « zones vulnérables nitrates » pour la partie du bassin Loire-Bretagne au nord de la région. FNE Nouvelle-Aquitaine a voté dans le sens de la DREAL qui proposait une évolution des « zones vulnérables » plus favorable à la réduction des nitrates, pendant que les représentants du milieu agricole et associés ont voté contre.

JB

COLLOQUE DE LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE le 24/11/2016 au Lycée agricole de Venours

Présent : Gustave Talbot

De 2008 à 2015 la CRA a mis en place des essais de cultures innovantes en vue de baisser le niveau des intrants (pesticides et apports d'azote) et les économies de besoin en eau. Ont été testés l'allongement des rotations de cultures, différentes pratiques culturales, les mélanges de variétés et d'espèces, des variétés plus résistantes aux maladies. La robustesse de techniques a été évaluée sur période longue de 7 années.

Les résultats démontrent que l'on peut baisser, selon les modèles, de 15 à 50% les IFT (Indice de Fréquence des Traitements) et de 15 à 25 % les apports d'azote sans conséquences notable sur les rendements et le résultat économique. Ces résultats ont été confirmés par les pratiques d'une ferme du CIVAM du bocage.

Maintenant c'est la responsabilité des Chambres d'Agriculture de vulgariser ces techniques auprès de l'ensemble des agriculteurs.

Divers ateliers se sont tenus pour approfondir ces différentes techniques dont un sur la conservation des sols.

Un professeur de Agro ParisTech a conclu en soulignant la prise en compte de la biodiversité dans la formation des ingénieurs.

GT

COLLOQUE DU RESEAU INPACT le 29/11/2016 au Château d'Oléron

Présent : Gustave Talbot

Ce réseau regroupe les équipes des CIVAM et les Agrobio. Ce réseau met en place des méthodes culturales qui prennent en compte une diminution ou suppression des pesticides, la diminution des besoins en azote, la limitation ou la suppression de l'irrigation, la biodiversité sauvage et domestique (promotion de races rustiques, semences paysannes).

Des exemples de fermes biologiques ou des CIVAM ont servi de support aux démonstrations de ces pratiques bien rôdées.

A souligner l'intervention de JF Périgné mytiliculteur sur les conséquences pour les coquillages de la chimie et des pratiques agricoles polluantes. V. Bretagnolle a fait état de ses recherches depuis 20 ans sur les effets négatifs des méthodes culturales sur les insectes pollinisateurs et sur l'avifaune de plaine qui les uns et les autres ont besoin d'adventices.

GT

FORET

Référente : Colette Gouanelle (Aq)

Personnes ressources : Michel Galliot, Maxime Blanchet (PC), Philippe Barbedienne (Aq), Georges Cingal (Aq)

La Réunion d'installation de la Commission Régionale Forêt Bois prévue en décembre a été reportée au 27 janvier 2017. Les 2 représentants de FNE Nouvelle-Aquitaine qui ont été désignés sont Michel Galliot et Colette Gouanelle.

CG

Référent : Jacques Brie

Personnes ressources : Thierry Alezine (Aq)

Nous avons convenu que l'écriture d'un document commun et partagé était le passage obligé d'un positionnement de FNE Nouvelle-Aquitaine sur l'eau en Nouvelle Aquitaine.

FNE Nouvelle-Aquitaine s'est donnée pour objectif de travailler avec les acteurs des 12 départements et pour cela établir une liste des correspondants locaux de nos associations membres. Ce travail fastidieux est en cours...

FNE Nouvelle-Aquitaine a été représentée dans différents séminaires, stages et instances :

- Le 22 septembre à Artigues Près-Bordeaux pour le séminaire « Pesticides » dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 3), organisé par l'Etat et le Conseil Régional,
- Le 22 novembre à Libourne puis le 9 janvier 2017 à Montagne (33) deux ateliers « Pesticides » faisant suite au séminaire,
- Le 24 novembre, nous avons participé au stage «continuité écologique » piloté par FNE Midi-Pyrénées à Bernos Beaulac (33),

Depuis le communiqué de la Région daté du 14 février 2017, indiquant une concertation sur la politique de l'eau, nous avons initié un document à l'attention de nos représentants dans ces réunions de concertation dont ni les dates ni les lieux ne sont encore définis. Ce document reste une proposition de position à faire évoluer notamment à l'issue de la concertation, afin de l'envoyer à la Région.

JB

CLIMAT/AIR/ENERGIE

Référent : Michel Galliot

Personnes ressources : Daniel Delestre, Monique de Marco (Aq), Michel Teissier

Pas encore de réunions au titre de FNE Nouvelle-Aquitaine.

A noter que Daniel Delestre a assisté le 23 novembre à l'AG constitutive d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, où LNE (Michel Galliot) et la SEPANSO (Daniel Delestre) ont été élus au conseil d'administration et LNE (Michel Galliot) au bureau en tant que trésorier adjoint. Cette création fait suite à une fusion des 3 anciennes associations sur la qualité de l'air, Limair, Air Aquitaine et Atmo Poitou-Charentes, au sein desquelles les fédérations ou associations membres de FNE Nouvelle-Aquitaine siégeaient. Ces dernières ont ainsi participé aux réunions de bureau des 3 associations préalables à leur fusion, en particulier le 11 octobre à Angoulême.

MG

COPTÉC (Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat)

Représentant : Michel Levasseur

Michel Teissier et Gustave Talbot ont participé à la première réunion.

GT

TRANSPORTS

Référent : Daniel Delestre

Personnes ressources : Georges Cingal

En matière de transport, la principale action réalisée par FNE Nouvelle-Aquitaine a été la rédaction et la diffusion d'un communiqué de presse le 18 avril 2016 : "Projet de LGV Poitiers/Limoges : terminus au Conseil d'État"

DD

DECHETS – ECONOMIE CIRCULAIRE

Référente : Cathy Mazerm

Personnes ressources : Dominique Nicolas (Aq), Anne-Marie Delalex (16, PC), Sylvie Caillaud (16, PC), Gustave Talbot (volet éco-industries)

En 2016, le premier travail a consisté à commencer à identifier des relais par département à minima (mail en juin 2016 auprès de nos fédérations avec demande de diffusion auprès des associations locales) et à se faire connaître de nos partenaires (Conseil Régional, DREAL), notamment au sujet du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRDGD).

FNE Nouvelle-Aquitaine (président et référente) a rencontré le 11 octobre 2016 le Vice Président du Conseil Régional chargé de ce dossier afin de connaître ses intentions, son calendrier et la méthode retenue : il nous a indiqué que le transfert de la compétence des départements à la Région n'était pas simple et se faisait sans moyen supplémentaire (seuls 2 Conseils Départementaux ont conventionné avec la Région). Le calendrier prévoit une validation fin 2017. Le Conseil régional a mandaté l'AREC (Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat) pour faire l'état des lieux et le bureau d'étude INDIGO pour l'assister dans l'élaboration du futur Plan.

FNE Nouvelle-Aquitaine a rappelé l'attachement de nos associations au volet Prévention de ce futur Plan et notre vigilance quant aux principes de proximité et d'autosuffisance notamment, et a demandé

- à participer au Comité de Pilotage du Plan, ainsi qu'à ses comités de suivi. Cela ne semble pas la culture de l'ancienne Aquitaine d'associer les Associations au COPIL, contrairement à ce qui s'est fait dans la plupart des départements ;
- à avoir accès dès que possible au diagnostic réalisé ;

- à connaître le calendrier des réunions prévues sur les territoires afin de mobiliser notre réseau. Ces réunions, animées par les "élus territoriaux" (qui bénéficieront d'une formation spécifique), serviront de "concertation".

A venir

- questionnaire pour mieux connaître le terrain et les actions et positions des associations du réseau FNE ;
- organiser une (ou des) journée de concertation pour proposer au CA de FNE Nouvelle-Aquitaine des positions (au moins sur quelques sujets prioritaires) et une stratégie collective ;
- participer à la concertation régionale.

CM

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

Référente : Cathy Mazerm

Personnes ressources : Michel Hortolan

En 2016, FNE Nouvelle-Aquitaine a rencontré d'une part l'Etat (DREAL) et d'autre part, les élus du Conseil Régional chargés de l'EEDD.

Elle a participé à la concertation (Poitiers en mai, Limoges en juillet puis Angoulême et Bordeaux en septembre) initiée par le Conseil Régional pour définir leur stratégie régionale EEDD.

FNE Nouvelle-Aquitaine a invité les 3 autres têtes de réseaux concernées (Graines, LPO et UR CPIE) à une réunion le 27 juin à Angoulême, afin d'échanger sur nos positions communes:

Cela a donné lieu à un courrier envoyé au Conseil Régional, puis à un texte collectif (voir page suivante), lu à 4 voix à l'Hôtel de Région lors de la dernière journée de concertation.

D'autre part, FNE Nouvelle-Aquitaine a participé aux Rencontres Régionales de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable, en particulier en introduisant et animant la table ronde "Quelle pertinence économique de l'EEDD": La place et le rôle des associations comme acteurs économiques. L'EEDD comme facteur d'économies pour la société. Plutôt la prévention que la réparation. L'EEDD comme vecteur de changements vers d'autres modèles économiques...



En 2017, il s'agira de rester vigilant quant à l'application de cette stratégie régionale, en lien avec les autres réseaux associatifs.

Des assises "départementales" (dans le cadre des Assises Nationales) vont se préparer; elles se tiendront dès le premier semestre 2018 sur tous nos territoires, à nous d'y prendre part et de partager nos savoirs faire avec les acteurs des différentes sphères (Associations, Collectivités, Entreprises, Etat) Elles préfigureront peut être

Les réseaux associatifs mobilisés pour une stratégie régionale d'éducation à l'environnement à destination des citoyens et des jeunes en formation.

Au printemps 2016, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a engagé une concertation visant à la définition d'une stratégie régionale d'Education à l'environnement à destination des citoyens et des jeunes en formation. Les 20 mai, 4 juillet, 13 et 26 septembre, au cours de réunions animées par l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée), des bénévoles et des professionnels de nombreuses associations ont montré leur intérêt pour cette démarche, se sont investis dans la réflexion et ont porté des propositions.

Alors que vont s'ouvrir les premières RENCONTRES REGIONALES DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT et au DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD) en NOUVELLE-AQUITAINE, les 13, 14 et 15 octobre, au CHÂTEAU (Île d'Oléron), les Groupes régionaux d'animation, d'initiation à la nature et à l'environnement (GRAINE), France Nature Environnement Sud Ouest Atlantique (FNE SOA), la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et l'Union régionale des centres permanents d'initiative pour l'environnement (URCPIE) souhaitent ensemble mettre en avant et faire connaître les propositions les plus à même de créer les conditions de réussite de la stratégie voulue par le Conseil régional. Stratégie dont l'entrée est bien le questionnement sur les relations entre les humains et la nature.

UNE EEDD ACCOMPAGNATRICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les politiques publiques menées par la collectivité régionale sont impactées par les enjeux environnementaux et citoyens. Il s'agit, sur les territoires, au plus près des habitants, de faire partager les défis liés à la nature et à l'environnement. Cette évolution fait émerger de nouveaux besoins quant à la sensibilisation du grand public, la concertation des acteurs territoriaux, la conduite des projets de développement, et l'évaluation des effets des politiques menées. Dans ces différents domaines, les associations des réseaux de l'éducation à l'environnement, leurs bénévoles et leurs professionnels, peuvent être les partenaires pertinents de la collectivité.

L'accompagnement des politiques publiques à fort enjeux environnementaux par des dispositifs d'éducation à l'environnement devient indispensable. Une "écoconditionnalité éducative" pourrait être expérimentée et faire de Nouvelle-Aquitaine une Région d'innovation dans ce domaine.

UNE EEDD CONFORTÉE PAR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

Les métiers de l'éducation à l'environnement représentent un millier d'emplois directs au sein des associations. Au-delà de ce secteur d'activité, l'émergence et la prise en compte des questions environnementales au sein de la société et dans les politiques publiques ont entraîné la création de postes faisant appel à l'éducation à l'environnement dans de nombreuses entreprises et dans les collectivités.

Ce phénomène entraîne des besoins **en formation et en recherche** :

- la formation initiale, afin d'offrir aux jeunes une filière complète les préparant à ces métiers,
- la formation professionnelle continue afin de répondre aux besoins des entreprises, des collectivités et des associations,
- la recherche, car il n'existe pas en France de chaire d'éducation à l'environnement.

UNE EEDD RENFORCÉE PAR DES PARTENARIATS PLURIANNUELS

L'Education à l'Environnement vers un Développement Durable peut efficacement accompagner les politiques menées en matière d'adaptation au changement climatique, de transition énergétique, de biodiversité, de gestion du littoral, d'urbanisme, d'agriculture, de risques naturels et technologiques, d'économie circulaire, de tourisme.

Les acteurs de l'EEDD ont su se diversifier, s'adapter, mutualiser leurs outils, se professionnaliser, se regrouper au sein de grands réseaux qui savent travailler ensemble. Cela existe également grâce aux partenariats et financements complémentaires des Conseils Régionaux, des Services de l'Etat (Dreal, Education Nationale, Jeunesse et sports, santé, agriculture), des Départements, des Communes et de leurs regroupements, des Agences de l'Eau, de l'Ademe, de l'Europe, mais également d'entreprises.

Ces financements ont permis la montée en puissance de l'EEDD. Cette réussite est due pour partie à la lisibilité dans la durée des partenariats initiés. Aussi, nos réseaux demandent au Conseil Régional d'intégrer, au nom de l'efficacité, les **contractualisations pluriannuelles** dans les dispositifs qu'il initie.

COMMISSION JURIDIQUE

Référent : Antoine Gatet (Lim)

Personnes ressources : Daniel Delestre (Aq), Alain Boussarie (PC), Jean Bernaben (PC)

En 2016, Antoine Gatet, juriste, a apporté son soutien sur les sujets suivants :

- Accompagnement des Conseils d'Administration des 3 fédérations dans la réflexion sur les modes de rapprochement possibles (fusion ou confédération) = choix de la confédération (mai à octobre 2015).
- Accompagnement des Conseils d'Administration des 3 fédérations pour la rédaction des statuts et de la Charte constitutive = rédaction de la version martyre des statuts, accompagnement de la rédaction des amendements avant présentation en Assemblée Générale constitutive (octobre 2015 – mars 2016).
- Aide à la décision du Conseil d'Administration de FNE Nouvelle-Aquitaine, pour la définition d'une stratégie contentieuse de la confédération pour les premières années d'existence.
- Suivi ponctuels de dossiers juridiques et contentieux des fédérations – Liens avec le réseau juridique de FNE

Par ailleurs, une réunion juridique des associations de Nouvelle Aquitaine s'est tenue le 15 novembre, en présence d'une vingtaine de représentants d'associations et de fédérations. Chacun a pu faire état de ses attentes concernant la création d'un réseau Néo-aquitain. Celles-ci se sont avérées partagées entre le besoin de compétences juridiques et la réticence de voir apparaître une strate supplémentaire qui ferait inutilement doublon avec le réseau juridique national. Une volonté commune a toutefois émergé sur la nécessité de se regrouper et de travailler ensemble sur des thématiques communes à l'échelle de la nouvelle région. D'autres rencontres sont prévues pour approfondir les modalités de la constitution de ce réseau et échanger sur des thématiques précises.

Pour 2017, il est prévu :

- un accompagnement du CA dans les procédures de désignation des membres des instances de participation au débat public en matière d'environnement pour le territoire régional ;
- une réflexion sur les conditions d'action en attente de l'obtention de l'agrément (3 ans d'existence nécessaire) et de la représentativité, en lien avec France Nature Environnement ;
- l'animation d'un réseau informel de juristes associatifs en lien avec le réseau juridique de FNE ;
- l'accompagnement du projet Sentinelles de l'environnement mutualisé au sein du réseau FNE.

AG & LJ

LITTORAL

Référent : Jean-Marie Froidefond (Aq)

Personnes ressources : Dominique Chevillon, Pierre Le Gall

CMF-SA (Conseil Maritime de la façade Sud Atlantique)

Représentant : Jean-Marie Froidefond

La façade Sud-Atlantique s'étend jusqu'à la limite de la ZEE à l'ouest et comprend les littoraux des

départements de la Charente Maritime, Gironde, Landes et Pyrénées Atlantiques. Ces conseils ont été constitués en 2011 et ont contribué à la mise en place de la Directive Cadre sur le milieu marin (DCSMM). Le dernier conseil a eu lieu le 27 septembre 2016. La députée Pascale Got a exposé le projet de loi sur la relocalisation avec prise en compte de l'érosion côtière (adaptation des territoires littoraux au changement climatique). Ce projet de loi est toujours en discussion par l'Assemblée et le Sénat.

JMF

COMITE REGIONAL DE SELECTION FEAMP (Fond Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche)

Représentant : Jean-Marie Froidefond

Les intéressés (pêche, ostréicultures, aquaculture) remplissent des dossiers d'aide pour leur exploitation. Pour une demande éligible, le financement est de 50% avec 2/3 provenant de l'Europe et 1/3 provenant de la Région. Trois cents dossiers ont été examinés par la Région Nouvelle Aquitaine et la Direction Interrégionale de la Mer (DIRM Sud-Atlantique).

JMF

REUNIONS DIVERSES

COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS

Représentant : Poitou-Charentes Nature (Gustave Talbot)

Il s'est tenu à Poitiers le 13 mai 2016.

Le Président A. Rousset salue les 3 représentants de la Commission UE. Il rappelle que le budget est l'équivalent du budget annuel de la Région. Il souhaite une convergence entre les 3 anciennes régions en particulier sur les investissements (le haut débit par exemple). Il signale le retard de mise en œuvre du FEADER et du FEAMP, alors que le FSE est en avance.

Les représentants de l'UE soulignent que la Nouvelle-Aquitaine a mis en œuvre ses PDRR très rapidement, que le suivi est nécessaire avec des indicateurs pour piloter les actions de manière pragmatique. Ils notent que le Limousin a des zones naturelles remarquables et soulignent la responsabilité de Poitou-Charentes pour la survie de l'Outarde Canepetière.

Un député Européen souligne que l'UE a 3 pieds : le Conseil, la Commission et le Parlement et qu'à ses yeux le budget Européen est insuffisant (1 % du RNB) et que la cohésion de la PAC doit être maintenue. Il insiste sur la politique pour la jeunesse : développer l'apprentissage et les échanges induits par ERASMUS.

GT

REUNIONS D'INFORMATION PAR LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Deux réunions ont été organisées auxquelles FNE Nouvelle-Aquitaine a participé. La 1^e le 13 mai 2016 pour expliquer la prise en compte dans la politique régionale du changement climatique et les moyens mis en œuvre, la seconde le 4 juillet 2016 pour souligner l'importance dans la région de l'Economie Sociale et Solidaire particulièrement développée en Poitou-Charentes et le choix régional de soutenir fortement ce modèle économique.

GT

CRSA (Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie)

Représentant : Michel Levasseur

Gustave Talbot a assisté le 11 juillet en suppléance de M. Levasseur titulaire empêché, à la mise en place de l'ARS sur la Région la Nouvelle-Aquitaine. Il a pu apprécier l'intérêt porté par les responsables à la participation de FNE Sud-Ouest Atlantique. Nous sommes membre de la Commission « prévention », ils comptent sur nos connaissances sur les pesticides et leurs conséquences sur la santé de la population et des travailleurs agricoles. Il a été noté que des groupes de médecins sont très préoccupés de la situation actuelle.

GT

Le Président,
Michel Hortolan